



Fédération
des CPAS

États généraux de l'insertion

Insertion socioprofessionnelle et justice : la difficile équation

Université de Namur
Le 26 septembre 2017



Avec le soutien de la Wallonie

Introduction

Les CPAS sont régulièrement confrontés à un public ayant eu à faire, dans son parcours de vie, à la justice. Cela n'est pas sans poser problème quand il s'agit de faire accepter les services d'insertion socioprofessionnelle (ISP) par ces personnes, afin de leur permettre de (re)trouver un emploi. Les obstacles sont nombreux et donc les difficultés à lever pour les travailleurs sociaux le sont tout autant.

Ces États généraux de l'insertion ont pour objectif de nous faire penser autrement l'avenir des personnes avec un casier judiciaire, sans fatalité et avec de l'espoir. Mais également, de manière très pragmatique, de donner des pistes de travail aux assistants sociaux pour accompagner ce public.

La journée débutera par une présentation qui nous permettra, au départ de constats statistiques, de comprendre le poids du contexte socioéconomique dans la délinquance.

La suite des interventions s'attachera à présenter les différents acteurs du monde judiciaire, qui sont parfois amenés à travailler avec les CPAS. En effet, ces opérateurs sont bien souvent méconnus des travailleurs sociaux, ce qui a pour effet de rendre difficile le partenariat.

Nous entrerons ensuite plus concrètement dans la pratique sociale. Il s'agira d'une présentation de pistes pour travailler la réinsertion professionnelle d'ex-détenu(e)s à partir de leur vécu et de leur parcours.

Une intervention plus spécifiquement centrée sur les liens existant entre casier judiciaire et ISP clôturera la matinée. Il s'agira, d'une part, d'informer sur la procédure de réhabilitation qui permet, sous certaines conditions, d'effacer ce casier judiciaire ; d'autre part, d'envisager des pistes pour favoriser l'ISP des ex-justiciables.

L'après-midi sera consacrée à la diffusion du documentaire « Vers une inconditionnelle liberté », qui narre le parcours de Jean-Marc Mahy. Ce dernier a passé 20 années derrière les barreaux et 10 ans en libération conditionnelle. À l'issue de cette projection, chacun sera invité à poser ses questions et à dialoguer avec lui afin de comprendre quels sont les garde-fous à mettre en place pour prévenir la délinquance.

Enfin, les discussions pourront se poursuivre autour d'un drink de clôture.

Programme

9h00	ACCUEIL
9h30	Introduction de la journée par Luc VANDORMAEL , Président de la Fédération des CPAS de Wallonie
9h40	Charlotte VANNESTE , Maître de recherches à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) et Chargée de cours à l'Université de Liège (Ulg) « <i>Modèles socioéconomiques et usage de la pénalité : des questions aux constats empiriques</i> »
10h20	Stéphane DAVREUX , Directeur général du Service général des Maisons de justice « <i>À partir des missions des maisons de justice, quel est le paysage du monde judiciaire et quelles articulations avec les actions des CPAS ?</i> »
11h00	Questions - Réponses
11H20	PAUSE
11H40	Karim EL KHMLICHI , Directeur de la prison de Saint-Gilles « <i>Comment travailler la réinsertion socioprofessionnelle d'un (ex-)détenu à partir de son vécu d'injustice sociale ? Quelques pistes de réflexion à partir de la clinique carcérale</i> »
12H20	Vincent SERON , Docteur en criminologie et Chargé de cours à l'Université de Liège (Ulg) « <i>ISP et réhabilitation : quels leviers pour favoriser l'insertion professionnelle des ex-justiciables aidés par les CPAS ?</i> »
13h00	Questions - Réponses
13h15	REPAS
14H30	Documentaire « <i>Vers une inconditionnelle liberté</i> »
15H15	Jean-Marc MAHY et Alessandra D'ANGELO : témoignages et échanges avec la salle
16H00	Conclusions par Alain VAESSEN , Directeur général de la Fédération des CPAS de Wallonie
16H10	DRINK DE CLOTURE

Informations pratiques

Le 26 septembre 2017

De 9h00 à 16h10

À l'Arsenal - Université de Namur

Rue Bruno 11

5000 Namur

Participation aux frais

45 euros

Ce prix comprend la participation aux États généraux de l'insertion, les documents et le catering.

Une facture vous sera adressée suite à l'événement. Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1579>

Le groupe est limité en nombre. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'au 19 septembre 2017. Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).

Les États généraux de l'insertion bénéficient du soutien de la Wallonie

LE CPAS



cpasavenir.be